

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 28 mai 2021

Les douaniers de Lille saisissent près de 47 kg d'amphétamines à bord d'un véhicule routier

Le 25 mai, **les douaniers de la brigade d'Halluin-Reckem** en contrôle sur l'A22, interceptent un véhicule routier en provenance de Belgique, immatriculé en Espagne. Sur l'aire de Roncq, la brigade procède avec l'équipe cynophile à l'examen du moyen de transport. Le chien Lingot ayant effectué un marquage signalant la présence possible de produits stupéfiants, les agents approfondissent la fouille du véhicule. Ils découvrent, dissimulés derrière les panneaux intérieurs situés au niveau de la banquette arrière, 46 paquets contenant au total **46,9 kg de pâte d'amphétamine**.

La valeur de cette prise est estimée à plus de **703 000 euros sur le marché illicite** de la revente des stupéfiants.

Sur instruction du parquet de Lille, les stupéfiants et le chauffeur ont été remis à l'antenne de l'office anti-stupéfiants (OFAST) de Lille. A l'issue de la comparution immédiate intervenue hier soir, le chauffeur a été condamné à **trois ans de prison, dont un avec sursis, une interdiction du territoire français de cinq ans, une amende douanière de 703 500 euros** et la confiscation de la marchandise.

En 2020, la douane française a saisi près de 89 tonnes de stupéfiants sur le territoire national et en haute mer dont 1 161 kg de drogues de synthèse, soit +56 % par rapport à 2019.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **L'album photos/vidéo** : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/N6A8Bz>

Crédit images : Douane française

- **Les informations de l'OFDT** sur ecstasy et amphétamines : <https://www.ofdt.fr/produits-et-addictions/de-z/ecstasy-et-amphetamine/>
- **L'amphétamine** est une drogue de synthèse de type stimulant au même titre que la **MDMA** (3,4-méthylènedioxy-N-méthylamphétamine) qui est commercialisée en général sous le nom d'**ecstasy**. Les stimulants de type amphétamine regroupent la MDMA/ecstasy,

l'amphétamine et la méthamphétamine.

L'amphétamine, ou « speed », est un psychostimulant puissant se présentant sous la forme la plus répandue de poudre ou pâte destinées à être ingérées par voie nasale, voire plus marginalement injectées. Elle peut aussi exister sous la forme comprimé ou cristal, également sous forme liquide. Elle est très présente dans l'espace festif alternatif où son moindre prix par rapport à la cocaïne, pour des effets relativement proches, lui assure une certaine popularité.

L'amphétamine et l'ecstasy consommées en France proviennent majoritairement des Pays-Bas, première zone de production en Europe occidentale. La France est également un pays de transit pour les trafiquants qui ciblent en particulier le Royaume-Uni et l'Espagne.

De plus, des drogues de synthèse comme l'amphétamine, l'ecstasy, la kétamine ainsi que la méthamphétamine transitent par la France métropolitaine, dans le fret express et postal, vers des territoires d'outre-mer (La Réunion et la Guadeloupe notamment pour l'ecstasy) ou bien à l'export vers les USA, Hong-Kong, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon, compte tenu du prix de vente plus élevé de la drogue dans ces pays.

L'amphétamine, comme la cocaïne et la MDMA, présente des teneurs en constante augmentation. Ainsi, alors qu'en 2009 les teneurs moyennes étaient de 11 % dans les saisies, elles atteignaient en 2015, respectivement 40 % .

Psychostimulants, les dérivés amphétaminiques dissipent les sensations de fatigue et de faim, prodiguent un sentiment d'euphorie et d'hyperconcentration, de confiance en soi, et facilitent contacts et communication. La consommation aiguë d'amphétaminiques peut être à l'origine de troubles neuropsychiatriques (crise d'angoisse, confusion, désorientation temporo-spatiale, hallucinations).

La phase de "descente", caractérisée par une sensation d'épuisement et un sentiment dépressif, peut se prolonger pendant parfois plusieurs semaines par des symptômes dépressifs, anxieux, confusionnels ou des troubles du sommeil.

Au plan somatique, la prise est associée à une hypertonie (contractions des muscles). Peuvent survenir une hyperthermie ou des troubles cardiovasculaires potentiellement mortels ou aux conséquences pathologiques sérieuses (muscles, foie, reins, cœur, cerveau...).

Contacts Presse :

Direction régionale des douanes de Lille : R.Spillmann : 09 70 27 13 02

Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr